

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 9 septembre 2015**

Nombre de conseillers élus : 11
Conseillers en fonction : 11
Conseillers présents : 09

Date de convocation : 4 septembre 2015
Séance débutée à : 19h00

Sous la présidence de Patrice BOURCET, Maire de Mey

Présents : François LEROY, Dominique VOLLES, Josyane RODRIGUES, Rose MILO, Coralie HUGUET, Sylvain TARILLON, Sylvie ROUX, François HARMAND

Absents avec excuse : Sandrine HUMBERT, Luigi AUCELLO

Absents sans excuse :

Secrétaire de séance : Sylvie ROUX

POINT N° 1 : Approbation du procès-verbal de la séance du 8 juillet 2015

Adopté à l'unanimité

POINT N°2 : Acceptation d'un don

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'un bénéfice de 262.50 € a été fait par le comité jumelage à l'occasion de la vente de crêpes lors de la fête de Gisingen le 15 août 2015,

Vu le chèque n° 1437137 de 262.5 € donné à la commune de Mey par Madame Sigrid Mandoux du comité jumelage

Il est proposé au conseil municipal d'accepter ce don.

Adopté à l'unanimité

POINT N°3 : Extinction nocturne de l'éclairage public : organisation d'une réunion publique

Considérant le projet d'extinction nocturne de l'éclairage public,

Il est proposé au Conseil municipal l'organisation d'une réunion publique d'information dont les modalités seraient les suivantes :

_ Réunion organisée courant octobre / novembre

_ Invitation des habitants par distribution de flyers et via facebook, site de la commune et
Républicain Lorrain

_Intervenants : la gendarmerie de Vigy, l'Association nationale pour la protection du ciel et
de l'environnement nocturne (ANPCEN)

Adopté à l'unanimité

Publié le 11 septembre 2015

Transmis en Préfecture le 11 septembre 2015

Pour extrait certifié conforme le 11 septembre 2015

Fait à Mey, le 11 septembre 2015

Le Maire, Patrice BOURCET